Comptes-rendus d'activités SNNL 2018

3)- 3mai 2018 Poilvache

Temps clément pour la saison, ciel couvert et température douce.
10participants, guideAndré Smoos.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL H52734 et H52743



Village de Houx et château de Poilvache

Poilvache, sur la commune d'Yvoir, est bien connu pour sa forteresse médiévale perchée sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Meuse. Celle-ci recoupe quasi perpendiculairement les plissements du synclinorium de Dinant. A hauteur d'Anhée, un vaste synclinal laisse apparaître des terrains houillers constitués de schistes noirs, silteux, souvent siliceux. Ils sont entourés de roches plus anciennes d'âge viséen, le groupe du Hoyoux. On y trouve la formation de Poilvache, calcaire séquentiel foncé à la base, clair au sommet, à stromatolithes abondants. Ces calcaires résistent mieux que les schistes, c'est ainsi qu'ils forment un éperon entouré de deux vallons. Le château qui a été implanté dessus n'est accessible que par sa partie est. Seule une étroite bande relie la forteresse au plateau. Les pierres extraites pour créer un fossé de défense à cet endroit ont servi à la construction des murs.



Fossé devant la courtine est.

La courbure des strates est mise en évidence par le travail de creusement du fossé. Le château a été construit à l'aube du XIIIe siècle suite à un traité de paix signé à Dinant en 1199. Sa position stratégique est telle entre Dinant et Namur que le prince-évêque de Liège la détruira complètement en 1430.

Une description détaillée du site fait l'objet d'un carnet du Patrimoine (n° 151 de 2017 au prix de 6€) : Poilvache, une forteresse médiévale en bord de Meuse.

Aujourd'hui, le site est en réserve naturelle domaniale. L'équilibre entre les contraintes de la gestion d'un site naturel et celles des recherches archéologiques est délicat à maintenir. Nous savons que la nature a rarement le dessus.

Au départ du village de Houx, nous abordons la montée vers le Fort par la vallée de la Coleberre. Nous restons sur calcaire dans lequel un chemin a été creusé au moyen-âge.



L'assiette du chemin épouse une dalle rocheuse suivant son pendage. Le talus formé par ce creusement est parfois constitué d'une petite paroi rocheuse qui abrite des espèces qui profitent de la fraîcheur du ravin. C'est particulièrement *Cystopteris fragilis* qui retient notre attention.

Le tilleul à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*) est l'espèce caractéristique de ces ravins. Ses feuilles sont souvent ornées de grandes cornicules rouges occasionnées par un acarien de la famille des ériophyes (*Eriophyes tiliae*), une des galles les plus faciles à reconnaître.

Parmi les espèces qui longent le chemin, notons *Corydalis solida, Cornus mas, Lonicera xylosteum, Ulmus glabra, Asplenium scolopendrium, Polystichum aculeatum, Carex digitata, Campanula persicifolia, Luzula pilosa, Veronica montana, Crataegus laevigata, Paris quadrifolia, Neottia ovata, Orchis mascula*.

Parmi les galles : *Phytoptus avellanae, Stenacis euonymi, Aceria campestricola, Pediaspis aceris, Aceria pseudoplatani*.



Stenacis euonymi sur fusain.
Également un acarien de la famille des ériophyes.



Aceria myriadeum sur érable champêtre.

A propos des violettes, nous n'en finirons jamais de distinguer *Viola reichenbachiana* de *Viola riviniana*. On peut retenir que tout chez *Viola reichenbachiana* est plus petit que chez l'autre. Enfin, tout sauf la longueur des franges des stipules ! Le nombre des nervures colorées sur le pétale inférieur est également moins important chez *Viola reichenbachiana*.

Notre cadeau du jour est la rencontre d'une renonculacée rare chez nous, l'actée en épi (*Actae aspicata*). Les forêts de ravins sont son domaine.



Actae aspicata

Nous ne la verrons pas en fleurs qui devraient éclore dans quelques semaines.
Ce sont des grappes de fleurs blanches (tépales blanchâtres). Les fruits sont des baies noires.



Les étamines de la parisette (*Paris quadrifolia*) offrent une particularité : les anthères semblent insérées au milieu du filet qui est vert et dilaté.

Après un bref aperçu de l'entrée du château, fermé ce jour, nous abordons la descente par le chemin qui rejoint le bas de la vallée aux abords du cimetière. Ce n'est que dans le bas que le schiste houiller affleure. La végétation ne diffère pas radicalement vu la proximité de l'affleurement calcaire.



Schiste houiller

Nous retrouvons le calcaire près de la route qui longe la grande paroi faisant face à la Meuse. Cette route est en cul de sac et pratiquement sans circulation. Nous sommes ainsi à l'aise pour marcher au pied de l'affleurement.Une belle mosane se fait admirer à hauteur des yeux, l'hélianthème des Appenins (*Helianthemum appeninum*), une de nos rares cistacées.



Helianthemum appeninum

Dans ce jardin préservé de la circulation nous notons également : *Dianthus carthusianorum, Potentilla tabernaemontani, Festuca glauca, Cerastium pumilum, Hippocrepis comosa, Sanguisorba minor, Thlaspi perfoliatum, Sedum album, Rumex scutatus,*

Ranunculus bulbosus, Seseli libanotis, Cardaminopsis arenosa, Allium sphaerocephalon, Lactuca perennis, Arabis hirsuta, Ceterach officinarum…

L'accotement côté Meuse comprend quelques petites surfaces de pelouse où nous observons le myosotis hérissé (*Myosotis ramosissima*).



On différencie *Myosotis ramosissima de Myosotis arvensis* ainsi : chez la première, tout est plus petit, les pédicelles sont au plus égaux aux calices et ceux-ci sont ouverts à maturité, l'inflorescence occupe pratiquement toute la hauteur de la plante.



Jean MASSART



Sur le mur du cimetière, nous avons la surprise de découvrir une plaque commémorative qui ne nous laisse pas indifférents. Nous y lisons : En hommage à Jean MASSART, botaniste éminent, professeur à l'ULB, pionnier de la conservation de la nature en Belgique. Inhumé à Houx en 1925.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique